60me Année — Nouvelle Série — No 481 PARAIT LE SAMEDI Le Numéro : 8 francs SAMEDI 9 AVRIL 1955.

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires

Abonnement : 1 an : 350 francs
C. C. P. M.-PASCAL-LIEUTIER
156-36 Marseille

Administration-Rédaction : Tél. 1.48
25, Rue Droite, SISTERON (B.-A.)
Directeur-Gérant: Marcel LIEUTIER

Tarif des Annonces :
Annonces Légales : 60 frs la ligne
Autres Annonces : on traite à forfait

Pour la Publicité extra-régionale
s'adresser à l'AGENCE CHIMOT
3, Rue d'Amboise, PARIS (2e)

Lettre ouverte à mon ami Titin Brisemotte

Marseille, le 5 Avril 1955.

Cher Vieux Titin,

C'est bien le printemps qui est là, le ciel est bleu, le soleil du midi lui donne un très large sourire. Les arbres verdissent, bientôt l'ombre sera partout. Pourquoi faut-il que les tristesses ne nous soient point épargnées quand le temps est si beau !

Pourquoi le Vendredi 25 Mars, alors que les violettes embaumant les talus annonçaient le printemps, ai-je dû faire une visite éclair à notre beau pays pour accompagner au lieu du grand repos une excellente et très ancienne amie Sisteronnaise.

Quand je vins au monde, un jour de Février 79, sur la Place de la Mairie, Emma Curnier était déjà une grande fillette d'une dizaine d'années, trois ans plus tard on me mit à l'asile.

Emma faisait partie, avec mes sœurs aînées, des grandes jeunes filles de l'école. Son nom était toujours demeuré dans ma mémoire. Lorsque je la retrouvai, il y a une trentaine d'années, bonne grand'mère, paisible et douce, ce fut une simple reprise d'une amitié ancienne que des années passées au loin n'avaient pas abolie. Je sais fort bien que, pour nous chrétiens, ce n'est qu'un « au revoir » mais un départ est toujours triste pour ceux qui demeurent.

Comme je te le disais le jour du départ de notre ami Justin, pour nous les morts vont vite, trop vite, et notre capital amitié sans cesse s'amoindrit.

Nous sommes à la veille de la Résurrection, Titin, un symbole, une promesse qui doit nous apaiser et nous donner du courage et de l'espoir.

Mon voyage du 25 Mars a été si rapide que je n'ai pu t'entretenir d'aucune des choses qui, habituellement, nous intéressent. C'est pourquoi je t'écris encore ce jour, bien que j'espère pouvoir respirer, au grand jour de Pâques, l'air pur et vif du pays natal.

De quoi te parlerai-je ? Les sujets d'entretien ne manquent pas. On dit que les peuples heureux n'ont pas d'histoire et surtout pas d'histoires ! Nous ne sommes donc pas encore un peuple heureux, car nous avons une Histoire et pas mal d'histoires.

Au point de vue intérieur, le calme semble être un peu revenu. Depuis que M. Edgar Faure a pris la Présidence, un vent de sagesse, ou plutôt un zéphir, semble souffler sur la sphère politique. Un peu de calme semble renaître.

Il est des noms qui semblent engendrer l'apaisement. Edgar est sans doute un de ceux-là, c'est doux. Pierre c'est plus dur et surtout suivi de Mendès. On a tout de suite envie — en Provence surtout — de dresser ses mains en paratonnerre en criant : *Mandès ren !*

Toujours est-il que le Président Edgar a obtenu, du Conseil de la République, la ratification des accords de Paris sans trop de peine, après avoir prononcé, il est vrai, un discours plein d'arguments qui m'ont semblé fort convaincants et que la grande majorité des Sénateurs ont trouvé tels. Les amendements ont tous été repoussés, même ceux présentés par les membres de la majorité. Cette affaire traînait depuis trois ans. Il était nécessaire d'en finir dans un sens ou dans l'autre et je crois qu'elle a été terminée dans le bon sens. Je pense que, en face du bloc Oriental menaçant par ses masses armées sur pied de guerre, il nous fallait faire l'union de tous les pays épris de Liberté.

Les Occidentaux n'aiment pas le Totalitarisme, malgré les inconvénients qui peuvent parfois découler d'une trop grande liberté. On le voit bien chez nous, où la liberté va parfois jusqu'à la licence.

Au point de vue sécurité, je continue à croire qu'il est nécessaire que nous fassions les Etats-Unis d'Europe, et je crois qu'au point de vue économique, ce serait la meilleure des choses. Une seule monnaie, plus de barrières douanières. Que de complications celà supprimerait.

Celà ferait peu à peu disparaître, sur le plan Européen au moins, la bataille perpétuelle des prix née de la disparition de valeur des monnaies.

Unification des heures de travail et des salaires et des charges sociales, amènerait l'harmonisation des prix de revient, dont la disparité bloque souvent les produits dans les limites trop étroite des Etats.

Les succès obtenus par les U. S. A. sont l'illustration probante, je le crois, des avantages que nous procurerait l'Union Européenne.

Il y a un obstacle ou plutôt un frein à la réalisation rapide de cette construction européenne. C'est l'ambition personnelle, dans chaque Etat, de ceux qui désirent garder l'autonomie de leur Nation, parce qu'ils craignent de perdre, dans ce creuset des Nations, leur omnipotence, ou plus simplement leur importance et les avantages, même momentanés, qu'elle comporte.

Pour les autres problèmes dont la solution a été posée à M. Edgar Faure et à son gouvernement, le nouveau Président à l'air de vouloir aller vite. Pour les salaires il a déjà esquissé les propositions qu'il compte faire. Il y aura discussion avec les Syndicats qui semblent ne pas être complètement satisfaits. Mais ils finiront par s'entendre.

Pour la partie fiscale, le Président a proposé un programme de modifications qui ne donne pas encore pleine satisfaction à l'ensemble des ligues et Syndicats de Défense des Industriels et Commerçants, mais qui constituent cependant un progrès. Il n'y a qu'une refonte complète du code des impôts, par l'application de l'impôt à la base, qui pourra créer une justice fiscale suffisante pour apporter l'apaisement désiré. Vu la nécessité pressante de faire voter le budget pour pouvoir faire rentrer les impôts, ce résultat ne pourra pas être obtenu avant la fin de l'année, à condition que le gouvernement n'ait pas seulement l'intention de noyer le poisson.

Il y a aussi la révision de la Constitution pour laquelle M. Paul Reynaud a déposé un projet. C'est renvoyé au mois de Mai, à moins que ce soit aux Calendes Grecques !

Nous aurions pourtant bien besoin de la réformer, car notre IVme a une Constitution défectueuse qui la fait marcher de travers. L'ennui, c'est que ceux qui sont chargés de la réformer sont un peu trop juges et partie. Alors !

Si non seulement tous nos législateurs, mais encore si tous les français étaient des citoyens amoureux de la Justice et de l'Egalité, toutes ces questions épineuses ne se poseraient pas.

Mais hélas, Titin, pour trop de gens gouvernants et gouvernés, c'est le *moi* intégral qui compte avant tout !

Un jour de la semaine dernière j'écoutais l'impitoyable et impayable censeur Georges Delamarre, parler à la radio :

Un chef de maison, importante sans doute, avait fait insérer une annonce dans un quotidien, demandant un candidat pour un poste de quelque importance. Un postulant de 25 ans s'était vu refuser parce que : il était jugé *trop jeune !* Un second avait reçu le même refus, on l'avait jugé *trop vieux*. Peuchère ! Pauvre vieillard !

Georges Delamarre faisait très justement remarquer que l'embaucheur impitoyable avait probablement dépassé depuis longtemps cet âge de 46 ans qui lui faisait estimer le postulant comme inemployable et qu'il ne se condamnait pas, pour autant, lui-même à la retraite. Mais *moi !...*

Voilà, Titin, un critère qui permet de juger, à sa juste valeur, l'esprit de Justice, d'Egalité et de Fraternité de beaucoup de dirigeants et de possédants qui, par trop d'égoïsme, apportent de l'eau aux moulins extrêmistes.

Que de Réformes sont encore à faire, Titin, en commençant par celle des caractères.

Louis SIGNORET.

EN FLANANT...

Poisson d'Avril

Le Poisson d'Avril est une attrape, une plaisanterie usitée le premier Avril.

Les enfants et même les grandes personnes ne se privent pas, ce jour-là, de toutes les plaisanteries ou moqueries qui leur passent par la tête et dont leur prochain est gratifié généreusement.

En prenant de la bouteille *on se remémore le passé et nous revoyons le temps de notre jeunesse où nous éprouvions un immense plaisir à décorer la veste de notre maître d'un petit poisson ; amusement qui tournait parfois à notre désavantage quand la* victime *surprenant notre geste, nous remerciait d'une taloche bien appliquée ou bien nous infligeait cinq cents lignes à recopier.*

Nos enfants et petits-enfants n'ont pas perdu la tradition, ils ont même modernisé les méthodes. Ne soyons pas rétrogrades, admettons-les, et accueillons avec le sourire les niches *modernes qu'ils peuvent nous faire, en pensant que, toutes proportions gardées, en notre temps, nous avons parfois fait pire...*

X...

Elections Cantonales

Si dans d'autres cantons du département la lutte s'annonce ardente et dure, par contre dans les cantons de Noyers-sur-Jabron et de Volonne la réélection des conseillers sortants paraît assurée.

Dans le canton de Noyers-sur-Jabron, M. Gaston Bruschini, conseiller sortant, demande le renouvellement de son mandat. Les électeurs de la vallée du Jabron, et même ceux du département, connaissent M. Gaston Bruschini comme un administrateur de valeur.

Jeune, intelligent, dynamique, Gaston Bruschini rend les plus grands services aux communes et à tous ceux qui font appel à ses services, sans distinction d'opinion. Il est donc juste qu'un hommage lui soit rendu.

Seul le Parti Communiste lui présente un adversaire en la personne de M. Francou Marcel, de Mison.

⁂

Dans le canton de Volonne, M. Camille Reymond, ancien député, maire de Château-Arnoux, conseiller général sortant, se représente.

Directeur d'école honoraire, homme intègre et dévoué, M. Camille Reymond a montré — le passé répond de l'avenir — qu'il est digne de la confiance des électeurs.

L'important et prospère canton de Volonne est le reflet de l'homme qui le représente.

M. Camille Reymond a comme adversaire M. Gabriel Gorge, candidat du Parti Communiste.

En ces élections du 17 Avril, les électeurs accorderont sans hésiter leur confiance à Camille Reymond et à Gaston Bruschini.

Concert Musical

La société Musicale « Les Touristes des Alpes » donnera ce soir Samedi, sur la Place de la Mairie, à 21 heures précises, si le temps le permet, un Concert à l'occasion des Fêtes de Pâques, avec au programme :

WASHINGTON POST
P. R. arr. par Corroyez

LE CALIFE DE BAGDAD
arr. par Rottier

PLAISIR D'AMOUR
de Martini
bugle solo : Aimé Blanc

BLANCHE-NEIGE ET LES 7 NAINS
fantaisie de Churchill

L'OR ET L'ARGENT
grande valse de Léhar

LE REVE PASSE
P. R. par Helmer et Krier

Direction : M. Verplancken.

Nous recevons de la part de M. Marcel Massot, député des Basses-Alpes, secrétaire de la Commission des Finances, la mise au point suivante, au sujet du débat sur la réforme fiscale.

Mise au Point

Un tract tendancieux et mensonger répandu abondamment dans les Basses-Alpes les Samedi et Dimanche 26 et 27 Mars affirmait que j'avais trahi les intérêts des commerçants.

J'ai protesté immédiatement par affiches contre une telle accusation.

Je repousse du pied tout ce qui, dans ce tract, concerne ma vie familiale. Le bon sens bas-alpin fera aisément litière d'aussi misérables arguments.

Il est faux, il est insensé de dire que j'ai trahi les commerçants. Bien au contraire je les ai aidés, je les ai servis comme j'ai toujours servi et aidé dans toute la mesure des possibilités les très nombreux bas-alpins sans distinction de parti, qui se sont adressés à moi et qui savent toute l'affection que je leur porte.

Le tract partial, injuste et malhonnête qui a voulu être injurieux à mon égard me reproche quatre scrutins.

Examinons-les :

— Scrutin 2880 du 18 Mars : Il se réfère aux propositions de la conférence des Présidents. Il s'agissait de savoir si le rapport Saint-Cyr concernant l'enseignement agricole devait ou non être retiré de l'ordre du jour.

Ce scrutin n'a aucun rapport avec les intérêts et revendications des commerçants.

— Scrutins 2881, 2882, 2883 du 18 Mars : Ces trois scrutins ont très exactement le même objet : motion préjudicielle tendant à surseoir à la discussion des projets financiers jusqu'à l'abrogation de la loi Ulver-Dorey. Ces trois scrutins auraient dû faire l'objet d'un seul. Deux d'entre eux étaient déposés par des auteurs communistes. Le troisième *celui qui avait chance de passer* pour employer l'expression du tract de l'U.D.C.A.F. était déposé par M. Francis Caillet, député R.G.R. de la Seine. Cette motion a été repoussée par 347 voix contre 240. Seuls les communistes, les socialistes et une trentaine de députés n'appartenant pas à l'opposition systématique à l'actuel gouvernement, l'ont votée. *Je suis de ceux-là.*

Il suffit, pour en avoir la preuve, de se reporter au procès-verbal de l'Assemblée.

Mon nom a été omis au *Journal Officiel*, mais un erratum figurait au *Journal Officiel* du 23 Mars 1955, page 1860.

Cet erratum précise que dans le scrutin no 2882 sur la motion préjudicielle opposée par M. Caillet au projet de loi de finance, c'est par suite d'une erreur typographique que le nom de M. Marcel Massot a été omis. En réalité, M. Marcel Massot avait déposé dans l'urne un bulletin blanc et son nom doit être rétabli dans la liste des députés ayant voté pour.

J'indique, pour ceux qui ne seraient pas très familiarisés avec ces expressions qu'un bulletin blanc correspond à un vote *pour*, un bulletin bleu à un vote *contre* et deux bulletins déposés à la fois, l'un blanc, l'autre bleu correspondent à une *abstention*.

Je dois dire pour être complet, que à la séance de la Commission des Finances du Vendredi 25 Mars, j'ai voté un amendement au projet de loi 10.509 (pouvoirs spéciaux) tendant à l'abrogation pure et simple de la loi Ulver-Dorey, amendement qui n'a du reste recueilli que 8 voix. Je n'ai même pas accepté le texte qui lui a été substitué et qui n'offrait pas, à mon sens, de garantie suffisante pour les commerçants.

J'ai voté à cette même séance la suppression des brigades polyvalentes qui a été repoussée par 23 voix contre 20.

Et finalement, devant ce refus j'ai avec mon collègue M. Gaillard, proposé et voté un amendement supprimant les polyvalents pour tous les commerçants faisant un chiffre d'affaires annuel inférieur à 60 millions et à 15 millions pour les entreprises à prestation de service. Cet amendement a été voté et accepté par le gouvernement.

Enfin j'ai voté, sur la proposition de M. Barangé, rapporteur général, la motion suivante : La Commission des Finances prend acte des déclarations du Ministère des Finances aux termes desquelles toutes les procédures engagées en application de l'article 33 de la loi du 14 Août 1954 ne peuvent pas faire l'objet de jugement de condamnation.

Le débat sur le fond, le vrai débat, est venu à la Commission des Finances et à l'Assemblée Nationale, le Mardi 29 Mars. J'ai voté à nouveau à l'abrogation de l'article 33, la suppression des polyvalents, la modification et la simplification du système fiscal désirée par les commerçants, la généralisation des forfaits au-dessous de quinze millions.

En séance de l'Assemblée Nationale trois votes importants et décisifs ont eu lieu.

1o Scrutin 2919 sur la disjonction de tous les amendements et articles additionnels y compris celui de M. Caillet. J'ai voté contre. Il y a eu 304 voix pour, 157 contre. Les socialistes se sont abstenus.

2o Scrutin 2921 sur le nouveau texte de l'art. 33 proposé par le gouvernement. Ce texte diminuait les peines prévues initialement. J'ai voté contre. Les socialistes se sont abstenus. Il y a eu 300 voix pour et 159 contre.

3o Scrutin 2922 sur l'ensemble du projet des pouvoirs spéciaux. J'ai voté contre parce que les amendements avaient été rejetés, parce que la modification apportée à l'article 33 me paraissait insuffisante, parce qu'enfin je tenais à la suppression totale des contrôles pour tous les petits commerçants admis au forfait. Il y a eu 302 voix pour et 269 contre.

Je n'hésite pas à dire que j'ai fait l'impossible pour améliorer la situation des commerçants. Les députés n'appartenant pas à l'opposition qui se sont dévoués pour la cause des petits commerçants ont eu un certain mérite à le faire. Tous ont été remerciés et félicités par les commerçants et artisans de leur département. Tous sauf celui des Basses-Alpes qui, cependant a toujours pris une position nettement favorable aux commerçants et artisans.

Le député bas-alpin, lui, a été remercié de singulière façon par le tract injurieux abondamment répandu dans le département.

J'ai rétabli de la façon la plus stricte les faits dans leur exactitude.

Je connais les commerçants bas-alpins. Je sais qu'ils sont des travailleurs, d'honnêtes gens. Je ne leur ferai pas une minute l'injure de suspecter leur bonne foi. Mais ils ont été trompés par certains dirigeants de l'U.D.C.A.F. des Basses-Alpes qui ont eu beaucoup plus de souci de faire une manœuvre politique que de les défendre. Le ton du tract et son manque de mesure en sont la preuve évidente.

S'ils sont de bonne foi ils doivent reconnaître leur erreur et adresser à tous les commerçants bas-alpins un tract rectificatif.

S'ils ne le font pas, il sera avéré que leur véritable souci n'est pas de défendre le commerce et l'artisanat bas-alpin, mais bien de servir des organisations politiques.

Les commerçants bas-alpins dans ce cas, ne pourraient plus être dupes.

Il leur appartiendrait de juger et d'apprécier.

Je les connais trop pour ne pas leur faire confiance.

Il ne sert à rien d'étouffer la vérité. Elle finit toujours par éclater.

Marcel MASSOT.

© VILLE DE SISTERON

POUR LES FETES DE PAQUES

VARIETES - CINEMA

Samedi, en soirée
Dimanche, jour de Pâques, matinée
un grand film en couleurs
LA REVANCHE D'ALI-BABA

Lundi 11 Avril, en matinée et soirée
Mercredi 13 Avril
Changement de Programme
Ray Ventura et son orchestre dans
TOURBILLON DE PARIS

———

REX - CINEMA
LA FONTAINE DES AMOURS
en CinémaScope

———

VARIETES - DANCING

Demain Dimanche, jour de Pâques, aura lieu à 21 heures, aux Variétés-Dancing, le Grand Bal de Pâques avec l'orchestre Farry et son ensemble dans sa nouvelle formation.

———

ALCAZAR - BAL

L'orchestre Edouard Marin, ses Solistes, ses chanteurs, et son animateur « Coco » Blanc, sera à l'Alcazar demain, Dimanche de Pâques, et animera avec son talent de grande réputation, le Grand Bal à 21 heures.

Chacun connait l'ensemble Edouard Marin. Chacun sait qu'avec cet orchestre se trouve le swing, la gaieté et la jeunesse.

BOULE SISTERONNAISE

Demain Dimanche, grand Concours de Boules à la longue par équipes choisies de 3 joueurs. Droit d'entrée 300 frs par équipe. 10.000 francs de prix plus la moitié des mises. Inscriptions de 14 à 15 heures sur le Pré de Foire. Lancement du but à 15 h. 30 très précises.

Lundi de Pâques, grand Concours de Pétanque. Mêmes conditions. Mêmes prix.

Ces deux compétitions sont ouvertes à tous les joueurs, sociétaires ou non.

DESSINS D'ENFANTS

Aujourd'hui encore se tiendra à la rue de Provence, l'exposition des dessins d'enfants ayant pour thème «La fleur d'amandier».

Le public est cordialement invité à la visiter.

Cette exposition est organisée par l'U.F.F. de Sisteron sur l'iniative du Comité National.

CHERCHE

Jeune Femme de salle et faire ménage pour Bar-Hôtel à Istres. S'adresser au bureau du journal.

EXPOSITION DE PEINTURE

Une Exposition de Peinture du peintre Germaine Solignac a lieu actuellement au pavillon du Syndicat d'Initiative.

Le public est cordialement invité à visiter ces peintures d'un goût très personnel.

SOU DES ECOLES LAIQUES

La Société, réunie en assemblée générale le Mercredi 30 Mars, remercie toutes les personnes ayant bien voulu accepter la carte 1954-55 ainsi que les sociétaires qui ont versé une somme supérieure à la cotisation prévue.

Elle adresse ses félicitations à M. Figuière qui a assuré dans les délais les plus courts le recouvrement des cotisations, et exprime sa reconnaissance à M. Mouttet, percepteur, qui, avant son départ pour Digne, a fait don de la somme de 3.000 francs.

Le bureau provisoire invite tous les sociétaires à assister à la prochaine assemblée générale qui aura lieu après les vacances de Pâques. Un avis ultérieur fera connaître la date exacte de cette réunion.

A VENDRE

Région de LA MOTTE-DU-CAIRE MAISON d'habitation, bon état, et jardin arrosable.

A SIGOYER, Propriété Rurale, 30 hectares ,dont 12 de cultivables.

S'adresser à Me BAYLE, notaire à LA MOTTE-DU-CAIRE.

CANAL DE SISTERON-RIBIERS

Curage des Canaux Secondaires. — Les co-arrosants sont avisés que le curage des canaux secondaires et béals incombant aux propriétaires, devra être fait de façon sérieuse avant le 15 Avril. Quand un canal est mitoyen la moitié en incombe à chacun des riverains.

Empiètements sur le Canal. — Il est rappelé qu'il est absolument interdit de construire ou de planter sur les berges du canal. Le chemin doit toujours être libre et praticable pour le passage du garde. Tout empiètement sera sanctionné.

Les propriétaires ayant transgressé le règlement et qui d'ici le 15 Avril n'auraient pas remis les lieux en état, seront poursuivis par l'Association.

ACCIDENTS

Depuis quelques jours les accidents de la route dans la région Sisteronnaise sont très nombreux. C'est ainsi que plusieurs accidents de tous genres de véhicules dans lesquels des morts et des blessés graves sont à déplorer.

Il serait recommandé qu'avec les fêtes de Pâques et les beaux jours, où le passage est des plus actif, que piétons et conducteurs de tous véhicules observent la plus grande prudence.

AVIS

M. CAMAU, opticien aux Arcades, informe le public que son cabinet sera fermé du 11 au 19 Avril courant.

NECROLOGIE

Mardi de cette semaine est décédé M. Albert Vollaire, habitant le quartier de la Baume, survenu à l'âge de 47 ans. Ses obsèques ont eu lieu avec le concours d'une nombreuse assistance.

Egalement Mercredi on apprenait le décès de M. Paul Imbert, entrepreneur de maçonnerie, survenu à l'âge de 52 ans, après une courte maladie. M. Paul Imbert, de vieille famille Sisteronnaise, était très connu et très estimé de tous.

A toutes les familles atteintes par ces deuils, nous adressons nos bien sincères condoléances.

A VENDRE

Voiture CITROEN C4 familiale, bon état mécanique. S'adresser au bureau du journal.

FAMILLE SISTERONNAISE

A la demande de nombreuses personnes, la permanence hebdomadaire qui était tenue tous les lundis de 10 h 30 à 11 h 30, le sera, à l'avenir, les lundis de 18 à 19 h. à la Mairie.

Exceptionnellement celle du Lundi de Pâques n'aura pas lieu.

André BESSON
Maître Artisan Fourreur
vous présentera sa collection
aujourd'hui Samedi 9 Avril
à l'Hôtel des Acacias.

L'ABDICATION
DE WINSTON CHURCHILL

Vous lirez dans Paris-Match le reportage sur la lente abdication de Winston Churchill.

Demandez Paris-Match à votre marchand de journaux habituel.

Tirage : 1.350.000 exemplaires.

TAXI AMBULANCE RICHIER
Tél. 65 SISTERON

ETAT-CIVIL
du 1er au 8 Avril 1955

———

Naissance : Chantal Marie - Louise Mouranchon, avenue de la Libération.

Publications de Mariages : Claude Henri Sylvestre Pujol, dessinateur, domicilié à Nimes et Monique Henriette Reine Marie Detraz, sans profession, domiciliée à Sisteron. — Etienne Jean-Marie Blanc, maçon, domicilié à Sisteron et Yvonne Albertine Louise Esclangon, sans profession, domiciliée à Entrepierres. — Louis Sauveur Turcan, retraité, et Emilie Martinez, sans profession, domiciliés à Sisteron. — Lucien Roger Marie Plauche, cultivateur, domicilié à Bevons, et Ginette Sylvette Lucienne Roman, couturière, domiciliée à Sisteron.

Décès : Charles Eugène Ivaldi, 76 ans, avenue de la Libération. — François Abel Amic, 81 ans, avenue de la Libération. — Job Albert Alphonse Vollaire, 47 ans, avenue de la Libération. — Paul Emile Imbert, 51 ans, rue Poterne.

REMERCIEMENTS

Les familles VOLLAIRE, RICHAUD, BERNARD, ESTELLON, BREMOND, remercient toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie à l'occasion du décès de

Monsieur Albert VOLLAIRE

survenu à Sisteron à l'âge de 47 ans.

REMERCIEMENTS

Les familles IMBERT, FENOGLIETTO, TORREANO, VALETTE, PETIT, RUL, LYONS, BESSIO, remercient très sincèrement toutes les personnes ainsi que l'amicale des Mutilés et A.C. la classe 23 et les amis qui leur ont témoigné toute leur sympathie à l'occasion du décès de

Monsieur Paul IMBERT

survenu à l'âge de 52 ans.

un superbe TAILLEUR...
un beau COMPLET...
un VESTON fantaisie...
OUI... *mais avec la griffe*
Pierre MÉNARDO
Tailleur Hommes Dames
54, Rue Droite — SISTERON
Garantie Assurée

TAXI GALVEZ
s'adresser
BAR DU COMMERCE
Rue de Provence — Tél. 2

La marque
qui a fait la renommée du Scooter
138.400 francs + taxes, sans acces.
152.000 frs + taxes, entièr. équipée
A. BRUN
SISTERON — Téléph. 26

G. ANDINE
Tailleur Hommes et Dames
Coupe Moderne
Rue des Combes — SISTERON

Mme AUTRIC
PEDICURE MEDICAL
5, Rue Jeu de Paume — DIGNE
Téléphone 35
recevra sa clientèle de 9 à 19 heures
Lundi 18 Avril, Hôtel des Acacias
Soulagement immédiat sans douleur
Cors, Durillons, Ongles incarnés, etc.

RICHAUD Georges
Radio Diplômé
18, Place de la Mairie
SISTERON
Dépannage Postes ttes marques
Agent *Ducastel, Radiola, S.N.R.*
Poste Piles - Secteur Pizon-Bros
Cadre antiparasites *Capte*
Pick-Up *Radiola* et *Visseaux*
Rasoirs Electriques
Fers Couvertures
Location Pick-Up

Etude de Me Jacques PERRIN
notaire à SISTERON

———

PREMIER AVIS

Suivant acte reçu par Me Jacques PERRIN, notaire à SISTERON, le cinq Avril mil neuf cent cinquante cinq, enregistré à SISTERON le six Avril suivant, bordereau 31, folio 3, numéro 164, par Monsieur l'Inspecteur de l'Enregistrement qui a percu les droits

La Société Auxiliaire d'Approvisionnement « S. A. D. A. », société anonyme au capital de Un Million de Francs, dont le siège social est à PARIS (8me), 23, rue Balzac

A vendu à Monsieur Félix Pierre Honoré POILROUX, hôtelier, et à Madame Jeanne Marguerite de Boëchs son épouse, demeurant ensemble à CHATEAU-ARNOUX, quartier du Barasson

Un fonds de commerce d'HOTEL-CAFE-RESTAURANT, situé à CHATEAU-ARNOUX, quartier du Barasson (porté au registre du commerce du Tribunal de Commerce de PARIS, sous le numéro général de ladite société 54 B 7 099.

Ladite vente a eu lieu moyennant le prix de Un Million Cinq Cent Mille Francs s'appliquant aux éléments incorporels pour Un Million de Francs, et au matériel pour Cinq Cent Mille Francs.

Les oppositions s'il y a lieu devront être faites par acte extra-judiciaire au plus tard dans les dix jours de la deuxième insertion, à peine de forclusion, et seront reçues à SISTERON, en l'étude de Me Jacques PERRIN, notaire, domicile élu.

Signé : PERRIN, notaire.

MARBRERIE GENERALE
FUNERAIRE — BATIMENT
R. CAFFIN
Magasin et Atelier
Rue des Combes — SISTERON
Outillage Moderne
Prix intéressants.

TOUT POUR L'ELECTRICITE
C. FIASTRE
22, Rue Saunerie
Fournitures générales F et L
Eclairage Fluor. et Néon
Moulin à café, Cafetière automatique
Aspirateurs — Cireuses
Armoires frigorifiques ELECTROLUX
Machines à laver *Perlaveuse*
Mors — Cadillac — Thermor
Machines à coudre
T. S. F.
Vente Réparations
Agence *Radialva Amplix*
Telefunken Sonneclair
GRAND CHOIX DE LUSTRERIE

CONFIEZ VOS YEUX
A UN SPECIALISTE
René CAMAU
Opticien Diplômé
de l'Ecole Nationale d'Optique
12, Avenue des Arcades

Directeur-Gérant: Marcel LIEUTIER
Imprimerie LIEUTIER
25, Rue Droite — SISTERON

Vespa 125 cc.
1955
Nouveau Moteur très silencieux
Consommation diminuée
Carrosserie affinée
Suspension encore améliorée
Fabrication en grande série
125.000 frs
Compteur km 3.600 fr. Taxes 3.640 fr.
Agences partout
Livraison immédiate
Distrib.: Maxime BUES à SISTERON

Mme Margaillan
12, rue de Provence, SISTERON
Dépôt de
Teinturerie et Dégraissage

Paul ALBERT
Avenue de la Gare — SISTERON
Agent exclusif pour les secteurs
Sisteron — Forcalquier — Ribiers
des tracteurs agricoles
GOLDEN - BELLUS
moteur 203 Peugeot
et Diesel-Traktor HATZ
Atelier de Réparations
Pièces de rechange
Agence des Cyclomoteurs BUSSINES
payables à raison de 2950 fr. par mois
Concessionnaire des Motocyclettes
TERROT
et de la Société Nationale d'Etude et
de Construction de Moteurs d'aviation
GNOME et RHONE

CHARBONS TOUTE PROVENANCE
E. JOUVE
SISTERON — Téléphone 7
Charbon spécial pour feu continue et pour poêle CINEY
CARMONOIX (seul dépositaire pour la région)
Pour les commandes s'adresser : Rue Saunerie, chez M. BARTHELEMY
ou à l'entrepôt : Avenue de la Libération.

La Maison Marceau BLANC
Bois et Charbons
Dépôt de Desmarais Frères
Les 4 Coins — SISTERON
informe les intéressés qu'elle tient à leur disposition toute la gamme des Fuels Domestiques en emballages de 20, 50 et 200 litres ou par citerne.

Achetez tous vos MEUBLES
à la Fabrique BOUISSON
10, Rue Saunerie — SISTERON
la seule Maison où vous trouverez
Le plus grand choix de Meubles
LA MEILLEURE QUALITE
Des Prix sans concurrence
Une seule visite vous convaincra.

La RONDE des ARONDES
Elégance — Confort — Maniabilité — Silence — Economie
Tenue de route remarquable
Toutes ces qualités vous les trouverez en demandant un essai de
LA SURBAISSEE 55 *qui est la plus passionnante des voitures.*
Et comme toute la gamme des utilitaires SIMCA
elle est équipée du fameux moteur des 100.000 à 100
Concessionnaire A. BRUN SISTERON

Pour avoir un beau meuble, solide, à un prix raisonnable, où aller ?
Aux Meubles Sisteronnais
ancienne Maison BOURGEON — DOUSSOULIN, fabricant, succes.
57, Rue Droite, SISTERON — Téléphone 93
Grand assortiment de
SALLE A MANGER — CHAMBRE A COUCHER
Tous les Styles — Tous les Prix
Tout ce qui concerne la Literie (Balatum, etc...)
ENTREE LIBRE — Une visite n'engage à rien
Grande facilité de paiement
Attention à la bonne adresse... Ne pas confondre
57, Rue Droite — SISTERON

© VILLE DE SISTERON